

Covid-19 : fermeture temporaire de certains équipements publics

Compte tenu de l'ampleur que prend la propagation du nouveau coronavirus (covid-19) et suite à l'allocution du Président de la République, jeudi 12 mars, annonçant la fermeture des crèches, écoles, collèges, lycées et universités, Jean-Luc Bohl, Maire de Montigny-lès-Metz a pris la décision, par arrêté municipal, de fermer certains établissements publics à compter du 16 mars 2020.

Du 16 mars 2020 au 30 mars 2020, les équipements suivants seront fermés au public :

- Stade Jean Kintzig, stade du Canal,
- Gymnases Bernanos et Saint-Exupéry,
- Piscine et ses annexes,
- Ecoles maternelles et élémentaires et leurs annexes,
- Relais Parents Assistants Maternels,
- Crèches,
- Bibliothèque,
- Espace Europa,
- Atelier de Jean-Marie.

Tous les évènements et animations programmés entre le 16 et le 30 mars sont annulés.

L'Hôtel de Ville, la Mairie de Quartier et les Services Techniques Municipaux demeureront ouverts.

Compte tenu de la fermeture des écoles de Montigny-lès-Metz, la cantine et le périscolaire feront l'objet d'un remboursement a posteriori. Il en est de même pour les activités « Aquasport » à la Piscine Municipale.

Ces mesures pourront être prolongées en fonction de l'évolution de la situation.

Contact presse

Emilien CUNAT
03.87.55.74.25
emilien.cunat@montigny-les-metz.fr